



MÉPRIS ET MENACE DE RÉPRESSION DES POUVOIRS PUBLICS

Près de 8000 citoyen.nes ont encore une fois manifesté avec détermination ce jeudi 13 avril à Dijon. Le mot d'ordre commun reste unanime : retrait de cette loi injuste et régressive sur les retraites imposée de force par un gouvernement aux abois.

Peu après la fin de la manifestation, les services de la préfecture ont informé l'intersyndicale de sa décision autoritaire d'interdire le rassemblement citoyen organisé demain, vendredi 14 avril à 17h30 place de la Libération, dans l'attente de la décision du conseil constitutionnel sur les requêtes déposées par nos organisations syndicales unies.

Le rythme de la répression des expressions contraires à la volonté gouvernementale, et au-dessus d'elle présidentielle, s'accélère aussi à Dijon. Il s'agit de la troisième interdiction de manifestation ou de rassemblement depuis le 25 mars dernier dans la cité des ducs. Le Préfet Robine se fait une fois de plus le relai docile du ministre de l'Intérieur Darmanin qui vient d'interdire pour 3 jours tout rassemblement devant le conseil constitutionnel qui doit rendre une décision historique qui impactera pour longtemps les travailleuses et les travailleurs du pays.

Le ridicule de ce réflexe est d'autant plus criant que la Préfecture, au courant bien avant ce soir, propose de déporter le rassemblement place de la République. Cette décision aura pour conséquence de risquer le chaos dans les rues dijonnaises, dans lesquelles deux points de rendez-vous, et par extension un cortège non prévu, sont imposés.

L'attachement au droit de manifester ses opinions et la volonté de « maintenir l'ordre public » affirmés par le Préfet de Côte-d'Or dans ses communiqués sont de plus en plus en contradiction avec les libertés fondamentales qu'il prétend défendre. La politique du dérapage plus ou moins maîtrisée est-elle à l'œuvre dans notre Préfecture ? Nous, organisations syndicales du département, prenons acte de la décision préfectorale et maintenons notre volonté, même sous la contrainte, d'organiser le rassemblement citoyen demain soir.

Face à cette injonction, **nous appelons les citoyens et citoyennes à se rassembler place de la République à 17h30 ce vendredi 14 avril 2023.**